

REGISTRE DE LA MÉMOIRE DU MONDE

Les Collections Jean-Jacques Rousseau
de Genève et de Neuchâtel

(Suisse)

Ref N° 2010-24

PARTIE A – INFORMATIONS ESSENTIELLES

1. *RÉSUMÉ*

Jean-Jacques Rousseau est un des plus grands philosophes européens. Son influence est unique et se manifeste dans de nombreux domaines comme la pensée politique et philosophique, les relations de l'homme et de la nature, l'éducation des enfants. Son écriture en fait un des grands écrivains de son époque. Personnage majeur du Siècle des Lumières, il ouvre des perspectives nouvelles et importantes qui joueront un rôle considérable dans les bouleversements politiques et sociaux du dix-huitième siècle à aujourd'hui.

Jean-Jacques Rousseau est né citoyen genevois en 1712 et décédé citoyen neuchâtelois (mais à Ermenonville, chez le marquis de Girardin) en 1778. Sa vie agitée et partagée l'amène à passer d'un lieu à l'autre, sans véritables racines. Genève et Neuchâtel gardent toutefois dans son esprit une importance particulière même s'il a entretenu avec elles des relations parfois ambivalentes. Il y maintient des liens privilégiés avec certains personnages lesquels conserveront des fonds d'archives qui le concernent directement.

A partir de ces ensembles arrivés dans des institutions publiques ou privées – la Bibliothèque de Genève, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève et l'Association Jean-Jacques Rousseau à Neuchâtel –, des fonds documentaires d'une importance exceptionnelle se sont constitués : principaux manuscrits de ses œuvres majeures, importante correspondance, ensemble d'œuvres imprimées depuis les premières éditions aux contrefaçons et innombrables éditions pirates parues pour les premières de son vivant, documents iconographiques capitaux, fonds d'archives et littérature critique.

Ces collections uniques constituent des témoignages essentiels pour connaître, analyser et comprendre la vie et l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau mais également sa réception et son rayonnement mondial durant plus de deux cent cinquante ans. Très diversifiées et complètes, elles forment un patrimoine documentaire incontournable pour une période historique – le dix-huitième siècle – et un de ses acteurs majeurs.

2. *INFORMATIONS SUR LES AUTEURS DE LA PROPOSITION*

Coordinateur de la proposition d'inscription

- 2.1 Bibliothèque de Genève (BGE)
- 2.2 Coordinateur de la proposition d'inscription au Registre de la Mémoire du Monde
- 2.3 Personne à contacter : Jean-Charles Giroud, Directeur
- 2.4 Bibliothèque de Genève

Promenade des Bastions
CH-1211 Genève 4
tél. : 0041 22 418 28 28
fax : 0041 22 418 28 01
courriel : jean-charles.giroud@ville-ge.ch

Partenaires de la proposition d'inscription

2.1 Bibliothèque de Genève (BGE)
2.2. Propriétaire d'une partie des collections faisant l'objet de la proposition
2.3 Jean-Charles Giroud, Directeur
2.4 Promenade des Bastions
CH-1211 Genève 4
tél. : 0041 22 418 28 28
fax : 0041 22 418 28 01
courriel : jean-charles.giroud@ville-ge.ch
site web : <http://www.ville-ge.ch/bge>

2.1 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel(BPUN)
2.2 Propriétaire d'une partie des collections faisant l'objet de la proposition
2.3 Thierry Châtelain, Directeur
2.4 Place Numa-Droz 3
CH - 2000 Neuchâtel
tél. : 0041 32 717 73 02
fax : 0041 32 717 73 09
courriel : thierry.chatelain@unine.ch
site web : <http://bpun.unine.ch>

2.1 Société Jean-Jacques Rousseau (SJJR)
2.2 Propriétaire d'une partie des collections faisant l'objet de la proposition
2.3 Alain Grosrichard, Président
2.4 Bibliothèque de la Société Jean-Jacques Rousseau
Institut et Musée Voltaire
Rue des Délices 25
CH-1203 Genève
tél. : 0033 1 42 81 15 78
courriel : sjjrousseau@gmail.com
site web : www.sj jr.ch

2.1 Association Jean-Jacques Rousseau (AJJR)
2.2 Propriétaire d'une partie des collections faisant l'objet de la proposition
2.3 Alain Cernuschi, Président
2.4 p.a. Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel
tél. : 0041 32 717 73 03
fax : 0041 32 717 73 09
courriel : alain.cernuschi@unil.ch
site web sur le site de la BPUN : <http://bpun.unine.ch>

3. ***IDENTITÉ ET DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE***

3.1 **Nom et identification de l'élément**

3.1.1 Introduction

Les fonds rousseauistes conservés en Suisse romande (BGE, BPUN, SJJR, AJJR) sont constitués de très importants manuscrits, d'une collection iconographique unique au monde, d'imprimés rarissimes et d'une masse d'ouvrages critiques qui, depuis plus de cent ans font la renommée des institutions dépositaires.

Les manuscrits

L'histoire de la conservation des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau explique l'origine diverse et la dispersion des fonds. Toutefois, de la fin du dix-huitième au début du vingtième siècle, grâce à une série de dons et de circonstances favorables (création de la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel en 1788, Bicentenaire de la naissance de Rousseau en 1912, création de sociétés savantes relatives à Jean-Jacques Rousseau, au premier rang desquelles la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève), deux villes de Suisse romande sont parvenues à rassembler un très grand nombre de manuscrits incontournables de Jean-Jacques Rousseau : la Bibliothèque de Genève (anciennement Bibliothèque publique et universitaire de Genève) a acquis des pièces de première importance au nombre desquelles le manuscrit des *Dialogues* ; la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel a de son côté enrichi le fonds Jean-Jacques Rousseau qu'elle avait hérité de Pierre-Alexandre DuPeyrou (l'ami neuchâtelois du philosophe), fonds qui comprend notamment le seul manuscrit connu des *Rêveries du promeneur solitaire* ; la Société Jean-Jacques Rousseau, fondée en 1904, est enfin parvenue à réunir un grand nombre de manuscrits essentiels à la compréhension de l'œuvre de Rousseau, notamment celui d'*Emile ou de l'éducation* (« manuscrit Favre »). Quant à l'Association J.-J. Rousseau, fondée en 1956, elle a acquis surtout de grandes collections iconographiques présentées en partie au Musée Rousseau de Môtiers.

Les fonds imprimés

On trouve dans ces fonds les premières et les éditions les plus rares des œuvres de Rousseau : un grand nombre de contrefaçons et d'éditions pirates difficilement accessibles y sont également réunies, la forte concentration d'éditeurs en Suisse romande ayant permis la multiplication des imprimés des œuvres de Rousseau et des réponses qui leur étaient faites. Genève et Neuchâtel se sont trouvées au centre des polémiques et des controverses suscitées par les œuvres politiques du Citoyen de Genève, générant une abondante production éditoriale aujourd'hui rassemblée dans ces deux villes.

La collection iconographique

Si les collections iconographiques des quatre institutions concernées comprennent en majorité des tableaux et des gravures représentant Jean-Jacques Rousseau ou concernant ses œuvres (en particulier le pastel de Rousseau réalisé en 1753 par Maurice Quentin de La Tour et le portrait peint par Robert Gardelle en 1754 et réapparu en 2007 après plus de deux cents ans de disparition), elles ne négligent pas pour autant certains objets à trois dimensions tout à fait essentiels. C'est ainsi que la Bibliothèque de Genève a acquis voici 80 ans le masque mortuaire réalisé par Jean-Antoine Houdon à la demande du marquis de Girardin le 3 juillet 1778 : ce masque s'est révélé extrêmement important car il a permis de représenter les traits de Jean-Jacques Rousseau avec une exactitude reconnue de tous ses contemporains. Ce masque a également servi de prétexte pendant la Révolution française à de longs débats sur la propriété artistique et a nourri les discussions en cours sur la naissance de la propriété littéraire.

Les archives et la littérature critique

La Suisse romande a été très tôt, en concurrence avec Paris, un important foyer de recherches sur la vie et l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Les plus grands noms du rousseauisme y ont vu le jour et leurs archives, accessibles à l'ensemble des lecteurs, permettent de retracer l'histoire de la réception de Rousseau en Europe occidentale. C'est ainsi que la Bibliothèque de Genève et la Société Jean-Jacques Rousseau conservent près de dix mille documents d'archives émanant de personnalités de premier plan (Léon Tolstol, Marcellin Berthelot, Bernard Bouvier, Marcel Raymond, Hyppolite Buffenoir, Théophile Dufour, Henri-Frédéric Amiel, Marc Monnier, Philippe Monnier, etc.). La BGE, la BPUN, la SJJR et l'AJJR ont par ailleurs développé un potentiel critique qui a fait d'elles des pôles incontournables en matière de recherche rousseauiste et entretiennent avec les institutions européennes dépositaires d'autres fonds (Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Assemblée nationale) des relations fécondes.

3.1.2 Première partie de la collection : Bibliothèque de Genève

Les fonds conservés à la Bibliothèque de Genève proviennent pour l'essentiel d'un ami et éditeur de Rousseau, le Genevois Paul Moulto à qui il les avait confiés dès 1761. Sa petite fille, Amélie Streckeisen-Moulto, donna un manuscrit des *Dialogues (Rousseau juge de Jean-Jacques)* en 1835 et légua à la Bibliothèque de Genève les autres, soit *les Confessions*, *Du Contrat social*, *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, *l'Oraison funèbre du Duc d'Orléans* et quelques recueils de morceaux divers en 1882. Une autre descendante de Moulto offre les *Institutions chimiques*. Quant au Docteur Charles Coindet, petit-neveu de François Coindet ami de Rousseau, il donna entre 1873 et 1876 à la Bibliothèque un manuscrit d'*Emile*, un volume de l'édition Rey de 1769 de *la Nouvelle Héloïse* avec annotations autographes, un manuscrit partiel des *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ainsi que des lettres. Ces documents déjà essentiels ont été régulièrement complétés jusqu'à aujourd'hui notamment en 2007 grâce à un don important de la famille Oesterlé-Masset, apparentée à Paul Moulto.

Les fonds imprimés se sont constitués grâce à des dons ou legs de bibliothèques privées appartenant pour l'essentiel à plusieurs grandes familles locales. Ils ont été également enrichis et complétés par des achats réguliers, comme la bibliothèque rousseauiste de Théophile Dufour acquise en 2009. L'ensemble, constitué de plusieurs milliers d'ouvrages, a été physiquement rassemblé par souci de cohérence et pour faciliter les recherches sur l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau.

Les collections iconographiques de la Bibliothèque de Genève, déposées au Centre d'iconographie genevoise, conservent une importante iconographie rousseauiste. Réputée être une des plus importantes collections consacrées à Jean-Jacques Rousseau, elle est constituée d'environ mille trois cents pièces, portraits du philosophe, scènes, allégories, représentations de ses habitations et illustrations de ses œuvres. Il s'agit pour l'essentiel de gravures mais le fonds comprend également d'autres supports (photographies, affiches, timbres, programmes de fêtes, médailles, etc) avec comme pièce maîtresse le masque mortuaire réalisé le 3 juillet 1778 par le sculpteur Houdon.

3.1.3 Deuxième partie de la collection : Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Jean-Jacques Rousseau, chassé de France par la condamnation d'*Emile*, s'établit à Môtiers, dans la Principauté de Neuchâtel, de juillet 1762 à septembre 1765.

La constitution du fonds de la BPUN trouve son origine dans le projet conçu en 1764 par Rousseau et son ami Pierre-Alexandre DuPeyrou d'une édition complète des œuvres de Rousseau. Son échec conduit DuPeyrou à proposer un arrangement très généreux : il lui constitue une rente ; en échange,

Rousseau lui laisse ses manuscrits pour qu'il puisse réaliser l'édition projetée. Dès lors, Rousseau considère son ami comme son archiviste et, à son départ de l'Île de Saint-Pierre, il lui laisse tous ses papiers. Quelques semaines avant sa mort, Rousseau accepte l'invitation du marquis de Girardin et s'installe dans son domaine d'Ermenonville, où il décède le 2 juillet 1778. Dès l'annonce de sa mort, DuPeyrou s'efforce de rassembler tous les manuscrits de Rousseau. Girardin lui envoie les deux carnets manuscrits contenant les *Rêveries du promeneur solitaire*, texte inachevé, ainsi que plusieurs textes, *Le Lévitte d'Ephraïm*, *Pygmalion*, le brouillon d'*Emile et Sophie*, des liasses de lettres, qui rejoignent ainsi le fonds originel.

Dans son testament, en 1791, DuPeyrou voulait que les papiers de son ami soient « déposés dans une Bibliothèque bien assurée ». Par chance, la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, créée en 1788, venait d'ouvrir ses portes en septembre 1794 lorsque DuPeyrou mourut deux mois plus tard.

L'ensemble des manuscrits provenant de DuPeyrou a été décrit d'une manière très détaillée par Théophile Dufour dans ses *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau, suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel*, Paris, 1925, 2 vol. (l'inventaire occupe les pages 101 à 297 du volume II) ; les nouvelles acquisitions ont été cataloguées sur fiches.

En 1853, le directeur de la Bibliothèque, Félix Bovet, publie le *Discours sur les richesses*, attirant l'attention sur l'importance de ce fonds qui va s'enrichir de nombreux dons, en particulier de grandes correspondances adressées à des Neuchâtelois. La Bibliothèque de Neuchâtel va compléter cette importante collection de manuscrits par l'achat des ouvrages de Rousseau et des études sur l'écrivain. Parmi les 3'300 imprimés (rassemblés sous la cote 1R), on compte plus de 600 éditions d'œuvres de Rousseau parues avant 1900, dont 430 du XVIII^e siècle. En 1982 la BPU reçoit la très belle collection réunie par Louis Perrier, ancien conseiller d'Etat et conseiller fédéral.

A côté des manuscrits et des imprimés, la BPU conserve une très belle collection iconographique. Le fleuron en est la collection de Louis Perrier, qui compte plusieurs centaines d'estampes. En 2004, la vente Buffenoir permet d'acquérir 198 pièces supplémentaires. Le dépôt dans ses murs des collections iconographiques du Musée Rousseau de Môtiers – plusieurs centaines de pièces – complète ce très beau fonds d'iconographie rousseauiste.

3.1.4. Troisième partie de la collection : Société Jean-Jacques Rousseau

C'est le lundi 6 juin 1904 qu'est fondée, à l'instigation de Bernard Bouvier, la Société Jean-Jacques Rousseau. Ses statuts lui enjoignent « de développer et de coordonner les études relatives à Jean-Jacques Rousseau, à son œuvre et à son époque », de publier une édition critique de ses œuvres et de réunir « sous le nom d'Archives Jean-Jacques Rousseau, les manuscrits, imprimés, portraits, médailles, souvenirs et autres documents de toute nature qui se rapportent à cet écrivain. »

Au moment de sa fondation, il est décidé, en accord avec la Ville de Genève, que la future société se voie attribuer « une salle [...] réservée aux Archives Jean-Jacques Rousseau dans le bâtiment agrandi et nouvellement aménagé de la Bibliothèque publique. » Cette salle se trouve actuellement située au premier étage de l'Institut et Musée Voltaire, site excentré de la Bibliothèque de Genève.

La Société réunit de 1904 au début de la Deuxième guerre mondiale un important patrimoine. Les contacts qu'elle a établis avec les détenteurs de manuscrits, d'imprimés et d'archives de tous ordres relatifs à Jean-Jacques Rousseau lui permettent de rassembler quelques-unes des plus belles pièces alors disponibles, notamment le manuscrit Favre d'*Emile ou de l'éducation* ou la partie rousseauiste de la bibliothèque d'Isaac Bourdillon-Diedey.

Le patrimoine de la Société comprend actuellement plusieurs milliers d'imprimés, quelques centaines de manuscrits et une importante collection iconographique qui offrent une parfaite cohérence avec les collections adjacentes de la Bibliothèque de Genève : les responsables de celle-ci et de la Société Jean-Jacques Rousseau étaient en effet ou bien les mêmes ou bien en parfait accord. Les collections de la Société ne forment donc pas un ensemble disparate mais s'intègrent au contraire parfaitement à l'ensemble des fonds rousseauistes de Suisse romande.

C'est à partir d'une étude suggestive des fonds rousseauistes de la Bibliothèque de Genève et de la Société Jean-Jacques Rousseau que s'est créée, grâce entre autres à Marcel Raymond, Jean Rousset et Jean Starobinski ce qu'on a depuis appelé l'« Ecole de Genève ».

3.1.5. Quatrième partie de la collection : l'Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel

C'est en 1956 que Claire Rosselet, directrice de la Bibliothèque de la Ville, fonde l'association des *Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau* (devenue ensuite *Association des Amis de Jean-Jacques Rousseau*), dont le but est « de contribuer à l'enrichissement du fonds des manuscrits Rousseau et d'y intéresser le public ». Plus de 150 pièces seront ainsi généreusement offertes à la BPU. En 1969, l'Association se voit confier le logis occupé par Rousseau à Môtiers (1762-1765) pour y installer un musée consacré à l'iconographie rousseauiste.

Une des premières acquisitions sera le superbe pastel de Maurice Quentin de La Tour – seul portrait que Rousseau trouvait ressemblant – acquis grâce surtout à la générosité des habitants du Val-de-Travers. La constitution progressive d'une riche collection de documents iconographiques va contribuer à augmenter l'intérêt du musée : à côté des pièces isolées citons les collections Auguste Rollier, Roch et Hegnauer, plusieurs centaines de pièces. Ces collections font l'objet d'inventaires détaillés.

Le Musée possède également une cinquantaine de médailles à l'effigie de Rousseau, ainsi que différents objets (statuettes, bustes, encrier avec buste de Rousseau, etc.) dont une grande partie provient de la Collection Buffenoir (vente 2004).

3.2 Description

3.2.1 Les manuscrits

Parmi les manuscrits essentiels de ces trois collections, citons d'abord un ensemble exceptionnel autour des *Confessions*, des *Dialogues (Rousseau juge de Jean-Jacques)* et des *Rêveries du promeneur solitaire*, c'est-à-dire des trois textes « autobiographiques » de Rousseau :

- le Ms. fr. 227 de la Bibliothèque de Genève. Il s'agit du manuscrit autographe des *Confessions*, connu des spécialistes sous le nom de « manuscrit de Genève ». C'est ce manuscrit qui a servi de base à l'ensemble des éditions critiques et des éditions courantes du texte des *Confessions*. Il comprend deux volumes : 1°) un volume in-8° de 161 p. 2°) un volume in-4° de 144 p.
- le MsR 17 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, connu des spécialistes sous le nom de « manuscrit de Neuchâtel », et qui est une première version du texte de Rousseau, généralement donnée en annexe des éditions scientifiques. Cette première version est importante pour la compréhension de la genèse de l'ensemble des *Confessions* et constitue une première trace d'écriture du moi chez Rousseau. Il s'agit d'un volume in-4° de 182 p.

- le Ms. fr. 221-223 de la Bibliothèque de Genève. Il s'agit du manuscrit autographe des *Dialogues*, ou *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Ce manuscrit est le seul connu de cette oeuvre très particulière et sert actuellement de base à l'édition critique en cours réalisée par Jean-François Perrin, professeur à l'université de Grenoble. Il comprend trois volumes, à savoir : 1°) un volume in-8° de 126 p. 2°) un volume in-8° de 151 p. 3°) un volume in-8° de 96 p.
- les MsR 78 et MsR 79 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (*Rêveries du promeneur solitaire*). Ces manuscrits, les seuls autographes connus du texte des *Rêveries*, sont constitués de deux parties : tandis que les sept premières promenades présentent un texte certes raturé et annoté, mais dont on voit qu'il a été relu par Rousseau, les trois dernières ne sont qu'un brouillon de travail, essentiel à l'analyse génétique du dernier grand texte de l'écrivain. Ce manuscrit est complété du MsR 100, qui présente une version des *Rêveries* recopiée par le marquis de Girardin. Ces manuscrits sont constitués de deux cahiers, petit in-8°, le premier de 140 p. Dans le second, les *Rêveries* occupent les feuillets 5 à 25.
- Le MsR 49 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel intitulé « Pensées écrites sur des cartes à jouer ». Les chercheurs s'interrogent, encore aujourd'hui, sur la nature de cet ensemble de fragments : s'agit-il d'un plan des *Rêveries* ? A-t-on affaire à une autre forme d'introspection ? Les documents sont constitués de vingt-sept cartes à jouer.

Parmi les autres ensembles de manuscrits d'oeuvres de Rousseau, les textes politiques sont particulièrement bien représentés avec :

- Le MsR 13 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, manuscrit autographe des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, qui sert aujourd'hui de base à toutes les éditions, ainsi que le Ms fr 246 de la Bibliothèque de Genève, manuscrit partiel du même texte, non autographe mais ayant appartenu à Rousseau.
- le MsR 11 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (copie autographe du *Discours sur l'origine des langues*)
- le Ms fr 225 de la Bibliothèque de Genève : manuscrit dit « de Genève » de *Du Contrat social*. Ce manuscrit autographe est celui de la première rédaction de ce texte essentiel de Rousseau. Il s'agit d'un in-folio de 72f., chiffrés de la main de l'auteur.
- le Ms R 149 de la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève, constitué de 6 feuillets reproduisant le début du *Discours sur les sciences et les arts*. Bien que non autographes, ces feuillets demeurent précieux en raison de la disparition du manuscrit original à Dijon.
- le Ms fr 197 de la Bibliothèque de Genève (brouillon autographe de la V^e des *Lettres écrites de la montagne*) et le dépôt Boissier fait à la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève (brouillon autographe de la VII^e des *Lettres écrites de la montagne*).
- le Ms fr 229 de la Bibliothèque de Genève : minute du manuscrit autographe du *Projet de constitution pour la Corse*. Document provenant de Paul Moulton.

Citons, comme dernier ensemble, celui relatif à *Emile, ou de l'éducation* :

- le Ms R 90 de la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève : ce manuscrit, l'un des plus précieux de la collection, n'est autre que le manuscrit Favre d'*Emile*. Il fut donné à la Société par Emile Favre en 1922.
- les MsR 35 et MsR 36 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, respectivement brouillon autographe et copie autographe d'*Emile et Sophie*.
- le Ms fr 205 de la Bibliothèque de Genève, qui est autographe et présente une version partielle du texte d'*Emile*.

- l'imprimé CE 12 de la Bibliothèque de Genève, parsemé de notes marginales de Jean-Jacques Rousseau : il s'agit des tomes premier et second d'*Emile*, parus à Amsterdam, chez Jean Néaulme en 1762, et que Rousseau retravaillait en vue d'une réédition.
- le Ms fr 224 de la Bibliothèque de Genève : manuscrit autographe de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Cette incise au livre IV d'*Emile* a été à la base de la condamnation de Rousseau par le Parlement de Paris et le Petit Conseil de Genève en 1762, en raison de sa défense d'une forme particulière d'agnosticisme.

Les autres œuvres de Rousseau sont également présentes, depuis certains manuscrits de *La Nouvelle Héloïse* jusqu'aux fragments de jeunesse relatifs à l'apprentissage scientifique de l'écrivain. Quant à la correspondance, très abondante, elle concerne aussi bien les années de formation du philosophe que la période dite « de Montmorency » (1756-1762) ou celle de Môtiers-Travers (1762-1766).

On compte ainsi :

- près de deux cents manuscrits d'œuvres (brouillons autographes, épreuves, copies autographes) représentant toute la période créatrice de Rousseau, depuis les *Institutions chimiques* jusqu'aux *Rêveries du promeneur solitaire* et aux *Cartes à jouer*.
- plus d'une centaine de fragments autographes divers (commentaires, notes marginales, billets autographes) relatifs aux lectures de Rousseau ou à sa vie sociale.
- près de six mille lettres écrites ou reçues et connaissant un spectre chronologique étendu, même si deux des collections sont plus particulièrement riches sur la période 1758-1766.
- plusieurs centaines de documents annexes (copies non autographes mais pour certaines extrêmement précieuses en raison de la disparition des originaux, témoignages de contemporains, etc.)

3.2.2. Les imprimés

Plus riches que la Bibliothèque nationale de France en la matière, la Bibliothèque de Genève, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, la Société Jean-Jacques Rousseau et l'Association Jean-Jacques Rousseau possèdent l'essentiel des éditions originales, rééditions et contrefaçons de toutes les œuvres de Rousseau publiées de son vivant ou après sa mort (dont plus de cent éditions de *Du Contrat social* antérieures à 1800). Elles conservent également une floraison de traités et de pamphlets des défenseurs ou détracteurs de Rousseau parus au dix-huitième siècle, tous témoins du rayonnement et de la réception de l'œuvre de Rousseau et de l'activité éditoriale qu'elle a engendrée. Enfin, elle vise l'exhaustivité dans la collecte d'éditions parues en traduction dans toutes les langues européennes depuis le dix-huitième siècle.

A côté de ces imprimés, lesquels se comptent en milliers, plusieurs centaines de volumes ont été rassemblés dans plusieurs fonds particuliers. Citons quatre d'entre eux, à savoir les fonds Dufour et Candaux, principalement constitués d'éditions rares de Rousseau, et le fonds Hippolyte Buffenoir, relatif à la réception du Citoyen de Genève.

Le fonds Théophile Dufour vient d'être constitué à la Bibliothèque de Genève, qui a acquis près de deux cents imprimés de valeur ayant appartenu à l'intéressé et concernant évidemment l'étude de Rousseau mais aussi celle de sa réception. Rappelons que Théophile Dufour, archiviste paléographe de formation, est à l'origine de la publication de la célèbre *Correspondance générale* de Rousseau qui sera achevée, après sa mort, par Pierre-Paul Plan.

On trouvera la liste des pièces du fonds Dufour relatives à Jean-Jacques Rousseau dans l'**annexe 3**.

Le fonds Jean-Daniel Candaux est une acquisition récente de la Bibliothèque de Genève et se compose de près de cinq cents imprimés de grande valeur, pour la plupart des éditions anciennes rarissimes des œuvres de Rousseau. On trouve ainsi dix-sept éditions différentes d'*Œuvres choisies* réparties en 131 volumes, onze rares éditions des *Confessions*, dix-huit éditions d'*Emile* ou de l'éducation et quinze de *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*.

Le fonds Hippolyte Buffenoir enfin, du nom du célèbre dix-huitiémiste du début du vingtième siècle (1847-1928) provient de la vente, par la famille du critique, de l'ensemble de sa documentation et de sa collection iconographique relative à Jean-Jacques Rousseau, dont il était un éminent spécialiste. Cette collection a été répartie entre le musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, la Bibliothèque de Genève et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Les collections d'imprimés de ce fonds ont trait à la réception de Rousseau depuis la Deuxième République (1848-1851) jusqu'au début des années vingt, date à laquelle Buffenoir cesse d'écrire. Elles constituent un fonds patrimonial d'importance quant à la réception du Citoyen de Genève et s'accompagnent de très nombreux manuscrits et de fonds d'archives.

3.2.3. Les collections iconographiques

A partir du tournant de la fin du 19^e siècle, la Bibliothèque de Genève a constitué une riche collection iconographique dédiée à Genève et à ses grands personnages. Le fonds Jean-Jacques Rousseau fait partie de cet ensemble. La Société Jean-Jacques Rousseau, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et l'Association Jean-Jacques Rousseau ont de leur côté développé et enrichi leurs collections tout au long du XX^e siècle.

On trouve par exemple à Genève de plus de 2300 pièces (1300 pour la Bibliothèque de Genève et 1000 pour la Société Jean-Jacques Rousseau), pour l'essentiel des gravures représentant le philosophe. Nombreuses sont les représentations du personnage réalisées par des graveurs contemporains de l'homme. On y trouve des portraits en tous genres, avec perruque, sans perruque, en costume d'Arménien, d'après des sculptures, dans diverses attitudes, celle de méditer, d'herboriser, d'écrire.

Sont également représentées différentes scènes de sa vie, avec d'autres personnages, des lieux parcourus au cours de son existence, ses diverses habitations, ses tombeaux, des allégories, des illustrations de ses œuvres, des compositions illustrant ses idées.

Figurent également dans ce fonds toute sorte de matériel publié lors des diverses commémorations liées au grand homme : des affiches, des photographies, des cartes postales, des programmes de fêtes, des représentations de monuments érigés en son honneur.

Le fonds iconographique de la Bibliothèque de Neuchâtel, constitué principalement des importantes collections Louis Perrier et Hippolyte Buffenoir, regroupe près de 1000 pièces, auxquelles s'ajoutent les fonds de l'Association Rousseau (collections Auguste Rollier, familles Roch et Hegnauer), qui totalisent plusieurs centaines d'œuvres.

La provenance de ces pièces est très variée, les différentes institutions ayant bénéficié de plusieurs dons importants qui représentent probablement un peu plus du tiers du fonds, le reste provenant d'acquisitions diverses effectuées au cours du temps. Ce fonds est encore alimenté de nos jours lorsqu'une occasion se présente.

Le fonds d'images du Centre d'iconographie genevoise est organisé selon la classification utilisée par Fernand de Girardin dans son ouvrage sur l'iconographie de Jean-Jacques Rousseau publié en

1909 (voir bibliographie en 3.3). Chaque pièce porte un numéro attribué par Girardin, ce qui permet à l'aide des tables (titres, artistes, adresses) de l'ouvrage d'avoir plusieurs accès aux pièces. En outre un index analytique a été réalisé par la bibliothèque.

La pièce maîtresse de la collection genevoise est sans conteste le masque mortuaire de Rousseau réalisé par le sculpteur Houdon en juillet 1778, le lendemain de la mort du philosophe. Après être resté longtemps dans la famille du sculpteur, il échoit au célèbre docteur Julien Raspail et fait l'objet d'amples débats scientifiques. La Bibliothèque de Genève l'acquiert dans l'entre-deux-guerres et est en train d'en réaliser, à partir d'une série de captations numériques et à des fins de protection, une copie.

L'Association Rousseau conserve quant à elle, au musée de Môtiers, le fameux portrait de Rousseau au pastel peint par Maurice Quentin de La Tour en 1753.

3.2.4 Les archives et la littérature critique

Il s'est créé, tant à Genève qu'à Neuchâtel, une école critique spécialisée dans l'étude de la vie et de l'œuvre de Rousseau. Théophile Dufour, Gaspard Vallette, Bernard Bouvier, Alexis François, Charly Guyot (dont le fonds d'archives se trouve à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds), Marcel Raymond, Marc Eigeldinger, Jean Starobinski, Jean Rousset, Frédéric S. Eigeldinger, Bronislaw Baczko : autant de noms demeurés essentiels dans les études rousseauistes.

Plusieurs écrivains et artistes, qui se sont installés dans la région ou l'ont assidûment fréquentée, se sont de même prêtés au jeu d'une exégèse rousseauiste et, en prenant pour base de leurs travaux les fonds manuscrits des trois institutions dépositaires, ont produit ouvrages et œuvres d'art qui comptent aujourd'hui dans le patrimoine de ce qu'on pourrait nommer la réception de l'œuvre de Rousseau. Au dix-neuvième siècle, toute l'œuvre d'Amiel fait ainsi écho à la quête autobiographique du Citoyen de Genève, tandis que celle de son disciple et pourtant rival Marc Monnier se réfère, elle aussi, fût-ce pour d'autres raisons, notamment politiques, à Rousseau.

La période contemporaine voue un culte similaire à Rousseau. C'est par exemple le cas de Georges Haldas, dont les sept volumes de la *Confession d'une graine* font explicitement référence à l'écrivain ; c'est encore le cas du peintre lucernois Hans Erni, auteur de la fresque de la rue de Coutance, à Genève, et responsable de plusieurs ouvrages bibliophiliques consacrés à l'œuvre de Rousseau ; c'est enfin le cas de Michel Butor, dont les analyses sur l'insularité de Rousseau sont restées célèbres.

C'est dire que le patrimoine détenu par les quatre institutions dépositaires est vivant et reste sans cesse appelé à nourrir une réflexion critique, artistique ou universitaire dont la première motivation est d'interpréter le monde actuel. Les fondateurs du cinéma suisse ont eux-mêmes puisé dans ces fonds, depuis Claude Goretta jusqu'à Francis Reusser ou Thomas Koerfer en passant par Jean-Luc Godard : tous quatre ont d'ailleurs, à des époques différentes, réalisé un film sur Jean-Jacques Rousseau...

4. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE /ÉVALUATION PAR RAPPORT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1 L'authenticité est-elle établie ?

L'authenticité des documents est parfaitement établie.

Les manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel proviennent pour l'essentiel de Rousseau lui-même, qui les laissa à Pierre-Alexandre DuPeyrou au moment de son départ de l'Île de Saint-Pierre (voir le dossier d'illustrations ci-annexé).

Pour la collection genevoise, qu'il s'agisse des fonds de la Bibliothèque de Genève ou de ceux de la Société Jean-Jacques Rousseau, l'authenticité est garantie pour quatre raisons :

- ils proviennent pour la plupart de Jean-Jacques Rousseau lui-même
- ils ont été transmis de Paul Moutou, l'un de ses deux amis « légataires », dont la petite fille, Amélie Streckeisen Moutou, en a fait don à la Bibliothèque
- ils émanent pour certains de fonds issus de familles genevoises en rapport direct avec Rousseau
- ils témoignent, pour les imprimés, de la grande activité éditoriale de tout le bassin lémanique dont la publication des œuvres de Rousseau offre précisément l'illustration

4.2 L'intérêt universel et le caractère unique et irremplaçable sont-ils établis ?

L'influence de la pensée et de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau est universelle. D'abord parce qu'elle touche à tous les domaines du savoir, ou peu s'en faut : *Emile ou de l'éducation* a engendré la pédagogie moderne ; *Du Contrat social* est, avec les œuvres de Montesquieu, à la base des systèmes démocratiques qui fondent de nombreuses sociétés contemporaines ; *l'Essai sur l'origine des langues* produit une réflexion à la fois ethnologique et musicale ; *Julie ou La Nouvelle Héloïse* cristallise l'attention portée, depuis le milieu du dix-huitième siècle, sur les femmes et inaugure un nouveau mode d'écriture romanesque ; les *Confessions* et les *Dialogues* proposent une forme de retour sur soi dont l'écriture autobiographique, la psychologie moderne et l'introspection analytique sont les héritiers directs ; les *Rêveries du promeneur solitaire* enfin posent, entre autres sujets, la question du rapport à la nature.

Encore ne faut-il pas oublier tout ce que Rousseau a apporté à des domaines souvent moins connus de son activité : fervent botaniste, il a laissé plusieurs herbiers. L'un d'entre eux est conservé en partie à Neuchâtel, sous la forme de cinq boîtes contenant plusieurs centaines de planches.

Il a de même laissé plusieurs œuvres musicales, un *Dictionnaire de musique* dont le manuscrit est également conservé à Neuchâtel, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages et de principes théoriques qui ont considérablement influencé la pédagogie musicale au début du dix-neuvième siècle et nourrissent encore bien des débats aujourd'hui.

C'est dire que l'influence de Rousseau, loin de se limiter à la Suisse romande ou même à l'Europe francophone, a très vite dépassé toutes frontières pour atteindre à l'universel : le romantisme allemand se réfère à Rousseau et Werther n'est finalement qu'un lointain cousin de Saint-Preux ; la constitution des Etats-Unis, comme l'a récemment rappelé Bronislaw Baczko, a puisé ses principes fondateurs dans le texte de *Du Contrat social* ; la pédagogie moderne se réfère enfin tellement à Rousseau que l'un de ses instituts les plus célèbres, fondé par Edouard Claparède, a précisément choisi de se nommer Institut Jean-Jacques Rousseau...

Il est enfin utile de rappeler que Rousseau a très clairement posé le problème de la vanité de toute révélation qui ne soit pas appuyée, ou confirmée, par un libre examen de la conscience : on sait combien cela lui fut reproché, lors de la publication de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Il a de même, à travers ses écrits politiques, posé les bases d'une réflexion susceptible de générer un système viable. Est-ce un hasard si l'on s'est référé à Rousseau pendant la Révolution française, mais également, à travers le docteur Sun-Yat-Tsen, en Chine en 1911, puis en Russie et au Vietnam ? Certains systèmes politiques ou étatiques se réclament encore aujourd'hui nommément de Rousseau...

4.3 Un ou plusieurs des critères (a) de l'époque, (b) du lieu, (c) des personnes, (d) du sujet et du thème, (e) de la forme et du style (f) signification sociale/spirituelle/communautaire sont-ils satisfaits ?

L'époque : La place de Rousseau dans son époque est de toute évidence... la première. Chacun connaît la célèbre formule de Goethe pour lequel « avec Voltaire, c'est un monde qui s'achève, avec Rousseau c'est un monde qui commence ». Au-delà de l'effet rhétorique, cette formule a l'avantage de signaler la place charnière du Citoyen de Genève, à la fois bien ancré dans la réalité du dix-huitième siècle, qu'il examine d'ailleurs et qu'il commente avec force (à travers, par exemple, le regard de Saint-Preux dans *la Nouvelle Héloïse*) mais également précurseur d'un avenir riche de promesses. Rousseau, homme du dix-huitième siècle, est probablement le seul des philosophes des Lumières à véritablement *engager l'avenir*.

Le lieu : Les pérégrinations de Rousseau en Europe sont bien connues : après seize années passées à Genève, il gagne Annecy puis Turin, revient à Annecy, part pour Chambéry, voyage dans le Languedoc, parcourt la Suisse (Fribourg, Lausanne, Neuchâtel, Soleure...), s'installe à Paris, à Lyon, fait un très long séjour en Angleterre, revient à Paris et meurt à Ermenonville, dans le domaine du marquis de Girardin... La question de sa nationalité a fait l'objet d'amples débats : comment en effet « fixer » cet éternel voyageur ? Impossible en tout cas de réduire sa pensée ou son aura à une seule zone géographique : s'il est clair que Rousseau est né à Genève et participe, au sens large du terme, d'une culture « française » et d'un ancrage en Suisse romande, il n'est en aucun cas réductible à un courant « local » ou à une entité régionale quelconque.

Les personnes : Les collections Rousseau de Suisse romande témoignent parfaitement des liens privilégiés que le Citoyen de Genève entretenait à son époque avec les grandes figures des Lumières : Voltaire et Diderot, bien sûr, mais aussi Chabanon (la Bibliothèque de Genève possède ainsi plusieurs volumes des *Œuvres* de Rousseau annotés par Chabanon), Grimm, Rameau, Helvétius, d'Holbach, d'Alembert, etc. Elles reflètent ce qu'était le réseau social et relationnel de Rousseau à travers l'Europe (longs échanges avec David Hume, Mme d'Épinay, Bernardin de Saint-Pierre...) et mettent en jeu plusieurs centaines de correspondants, d'intervenants, de critiques et de lecteurs de son œuvre, depuis les premiers d'entre eux, à la fin du dix-huitième siècle, jusqu'à des créateurs plus récents (par exemple Georges Haldas, dont tous les manuscrits de travail sur Rousseau sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de Genève).

Le sujet : S'il est quelqu'un au dix-huitième siècle qui se trouve à la croisée des savoirs et est devenu une figure incontournable des productions philosophique, littéraire et musicale de l'époque, c'est bien Jean-Jacques Rousseau. Y a-t-il un seul collégien ou lycéen qui n'ait pas fait connaissance, durant son cursus scolaire, avec lui ? Y a-t-il un seul pays qui, aujourd'hui, puisse se dire non concerné, d'une manière ou d'une autre, par le propos du citoyen de Genève ? Rousseau a été à la base non seulement de systèmes de pensée, mais également de systèmes de vie qui, explicitement ou non, se réfèrent à son œuvre : les fondateurs du scoutisme, même s'ils sont un peu effrayés des tentations agnostiques de Rousseau, reconnaissent leur dette envers lui ; les artisans d'une protection de l'environnement se réfèrent à son œuvre ; les défenseurs des droits de l'homme puisent enfin dans *Du Contrat social* et les autres textes politiques de Rousseau de quoi nourrir l'idée même de démocratie.

Le style : Il y a un certain paradoxe à parler du style de Rousseau. Ce dernier en effet entendait être jugé non sur la qualité de sa phrase, mais sur celle de son argumentation. Or tout le monde s'accorde à voir en lui le plus grand écrivain du dix-huitième siècle : certains morceaux sont même devenus des passages obligés, universellement connus, et auxquels on se réfère constamment : la cinquième des *Rêveries du promeneur solitaire*, avec la promenade en barque sur le lac de Bienne,

et les lettres de Julie dans *La Nouvelle Héloïse* sont, entre autres, devenues des références clés. L'histoire littéraire voit dans Rousseau le père de courants littéraires nés après lui et qui trouvent dans son phrasé le rythme qui leur convient : c'est notamment le cas du *Sturm und Drang* en Allemagne et de ce qu'on appelle le « préromantisme » en France, sans oublier bien sûr le romantisme lui-même et des écrivains plus isolés mais constamment marqués par l'influence du Citoyen de Genève : Nerval, George Sand...

4.4 Des problèmes de rareté, d'intégrité, de menace et de gestion sont-ils associés à l'élément considéré ?

Le caractère unique et irremplaçable des collections de la Bibliothèque de Genève, de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel, de la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève et de l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel est avéré et ne fait aucun doute. Hélas, sa fragilité sur le plan physique est de même incontestable : tous les manuscrits sont certes dûment conditionnés, conservés et protégés, mais ils n'en sont pas moins potentiellement sujets à la dégradation du temps et doivent faire l'objet de mesures spécifiques de restauration pour certains, de prévention pour d'autres ; les imprimés nécessitent également un environnement climatique et un conditionnement particuliers.

La manipulation répétée de ces collections d'exception est également problématique. Leur caractère de première importance multiplie les sollicitations de toutes sortes et de toutes origines. Or l'exposition à la lumière, les maniements, les frottements altèrent les documents. La seule solution efficace, pour répondre au flot de demandes de consultation rencontré par les quatre institutions partenaires, est une numérisation globale des collections, selon des principes qui restent bien entendu à définir (création d'une plateforme de consultation commune, renvoi vers des bases de données interactives...) mais avec une même volonté de préservation des documents sources, dont la perte serait irréparable.

5. INFORMATION JURIDIQUE

5.1 *Propriétaire de l'élément du patrimoine documentaire (nom et coordonnées complètes)*

5.2 *Dépositaire de l'élément du patrimoine documentaire (nom et coordonnées complètes, si le dépositaire n'est pas le propriétaire)*

5.3 *Statut juridique :*

- (a) Régime de propriété*
- (b) Accessibilité*
- (c) Droit d'auteur*
- (d) Administration responsable*
- (e) Autres éléments*

Bibliothèque de Genève

5.1 La Ville de Genève est propriétaire des documents conservés à la Bibliothèque de Genève (Ville de Genève, A l'attention du Maire, Palais Eynard, 4 Rue de la Croix-Rouge, CH-1211 Genève 3, tél. : 0041 22 418 28 00, fax :0041 22 418 28 01, site web : <http://ville-ge.ch>)

5.2 -

5.3 Statut juridique :

- a. Régime de propriété : toutes les collections de la Bibliothèque de Genève sont la propriété publique de la Ville de Genève.
- b. Accessibilité : les documents rares et précieux sont accessibles dans les salles de lecture de la Bibliothèque. Ils sont le plus souvent consultables sous formes de copies de substitution (copies numériques, microfilms, microfiches). Les originaux ne sont accessibles qu'en cas de nécessité sur décision des conservateurs. Les livres postérieurs à 1850 peuvent être empruntés. L'accès est libre aux instruments de recherche, outils de référence et autres documentations.
- c. Droit d'auteur : Il est à noter que les œuvres de Rousseau et les lettres de ses contemporains ne sont plus protégées par les droits d'auteur et sont donc librement exploitables. Les usagers sont tenus d'informer la Bibliothèque de Genève lorsqu'ils utilisent le contenu des documents aux fins de publication et doivent en préciser la provenance.
- d. Administration responsable : Ville de Genève

Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel

5.1 La Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel est propriétaire des documents qu'elle conserve (Place Numa-Droz 3, à l'att. de M^{me} Françoise Jeanneret, présidente du Conseil de fondation, CH-2000 Neuchâtel ; tél. : 0041.32.717.75.02).

5.2 -

5.4 Statut juridique :

- a. Régime de propriété : propriété privée (fondation).
- b. Accessibilité : les documents rares et précieux sont accessibles dans la salle de lecture de la Bibliothèque. Ils sont le plus souvent consultables sous forme de copies de substitution (copies numériques, microfilms, microfiches). Les originaux ne sont accessibles qu'en cas de nécessité sur décision des conservateurs. Les livres postérieurs à 1900 peuvent être empruntés à domicile. Les instruments de recherche, outils de référence et autres documentations sont en libre-accès.
- c. Droit d'auteur : Les œuvres de Rousseau et les lettres de ses contemporains ne sont pas protégées par le droit d'auteur et sont librement exploitables. L'utilisateur est cependant tenu d'informer la Bibliothèque lorsqu'il utilise le contenu des documents aux fins de publication et doit en préciser la provenance.
- d. Administration responsable : Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel

Société Jean-Jacques Rousseau, Genève

5.1 La Société Jean-Jacques Rousseau est propriétaire des documents qu'elle conserve, exception faite de quelques éléments dont elle est simplement dépositaire. Elle a établi une convention de dépôt et d'accessibilité à la Bibliothèque de Genève avec la Ville de Genève.

5.2 Les collections de la Société sont déposées à la Bibliothèque de Genève (Département des manuscrits pour les manuscrits précieux, Institut et Musée Voltaire pour les imprimés et les archives de la Société).

5.5 Statut juridique :

- a. Régime de propriété : propriété privée.
- b. Accessibilité : les documents rares et précieux sont accessibles dans les salles de lecture selon les règles de la Bibliothèque de Genève. Ils sont le plus souvent consultables sous

formes de copies de substitution (copies numériques, microfilms, microfiches). Les originaux ne sont accessibles qu'en cas de nécessité sur décision des conservateurs ou des responsables de la Société.

c. Droit d'auteur : Il est à noter que les œuvres de Rousseau et les lettres de ses contemporains ne sont plus protégés par les droits d'auteur et sont donc librement exploitables. Les usagers sont tenus d'informer la Société Jean-Jacques Rousseau lorsqu'ils utilisent le contenu des documents aux fins de publication et doivent en préciser la provenance.

d. Administration responsable : Société Jean-Jacques Rousseau (M. Alain Grosrichard, président ; M. Charles Wirz, responsable de l'exploitation du patrimoine).

Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel

5.1 L'Association Jean-Jacques Rousseau est propriétaire des documents qu'elle conserve. Elle a établi une convention de dépôt avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

5.2 Les collections sont réparties entre le Musée Rousseau de Môtiers et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

5.6 Statut juridique :

a. Régime de propriété : propriété privée.

b. Accessibilité : les documents sont exposés en partie au Musée Rousseau de Môtiers ; le reste des collections est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui octroie les autorisations d'accès.

c. Droit d'auteur : Les documents ne sont pas soumis à droits d'auteur. L'utilisateur est cependant tenu d'informer l'Association lorsqu'il utilise des documents aux fins de publication et doit en préciser la provenance.

d. Administration responsable : Association Rousseau, M. Alain Cernuschi, président, p.a. Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, place Numa-Droz 3, CH- 2000 Neuchâtel, tél. : 0041.32.717. 73.03

6. PLAN DE GESTION

6.1 Existe-t-il un plan de gestion de l'élément du patrimoine documentaire ?

Oui

Bibliothèque de Genève et Société Jean-Jacques Rousseau

Les collections de la Bibliothèque de Genève et de la Société Jean-Jacques Rousseau font l'objet d'un même traitement. Ils sont donc décrits ensemble dans les lignes ci-dessous.

Le catalogage de l'ensemble des collections est complet exception faite pour une partie des documents iconographiques pour lesquels une opération est en cours. Les catalogues concernés sont accessibles au public notamment à travers la base de données RERO du Réseau romand des bibliothèques. La rétroconversion des anciens catalogues sur fiches est en cours.

Les principaux documents sont microfilmés. Une opération de numérisation est en cours.

Vu leur intérêt et leur importance, les fonds Jean-Jacques Rousseau sont séparés physiquement des autres collections. Les pièces et documents les plus importants sont déposés à la Réserve. Leur consultation se fait dans des salles publiques spéciales.

Le Siècle des Lumières est un pôle d'excellence de la Bibliothèque de Genève et l'ensemble des collections Jean-Jacques Rousseau un de ses points forts. A ce titre, la Bibliothèque – en collaboration avec la Société Jean-Jacques Rousseau – portent le souci de faire connaître ce patrimoine et sa signification auprès du public. Elles développent une politique de recherche, de mise en valeur et de médiation particulièrement riche. La Bibliothèque de Genève présente en permanence dans sa salle d'exposition une dizaine de vitrines consacrées à des expositions temporaires concernant Jean-Jacques Rousseau.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et Association Rousseau

L'ensemble des collections (manuscrits, imprimés et iconographie) est catalogué. Ces inventaires sont accessibles au public. La majorité des imprimés a été saisie dans la base de données du Réseau romand des bibliothèques (RERO), la rétroconversion est en cours pour le reste.

Les manuscrits sont tous microfilmés ; leur numérisation est en cours.

Les fonds Rousseau sont séparés des autres collections. Les imprimés sont regroupés sous une cote spéciale (1R). Les manuscrits sont conservés dans une chambre forte, ainsi que la partie la plus précieuse de l'iconographie.

Une partie des documents est présentée dans le petit musée permanent de la Bibliothèque (Salle Rousseau), qui bénéficie de toutes les conditions de conservation et de sécurité nécessaires.

Le Musée Rousseau de Môtiers (sis dans la maison occupée par Rousseau pendant son séjour dans la Principauté de Neuchâtel) est géré par l'Association Jean-Jacques Rousseau et présente chaque année une exposition temporaire.

7. CONSULTATION

7.1 Rendre compte de la consultation (a) du propriétaire du patrimoine ; (b) du depositaire ; (c) de votre comité national ou régional de la Mémoire du monde au sujet de la proposition d'inscription :

a. Les collections Rousseau conservées en Suisse romande sont au cœur d'une collaboration entre institutions publiques et privées vieille de plus d'un siècle. La préparation des manifestations du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012 à Genève et à Neuchâtel permet de réaffirmer et de renforcer ces contacts entre les différents partenaires, donnant lieu à des discussions approfondies à propos de leurs fonds. Ces institutions travaillent en association avec des organisations internationales comme l'Organisation internationale de la francophonie ou l'UNESCO qui, sur décision de sa 35^e Conférence générale, participe à la célébration de cet anniversaire.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la proposition d'inscription des Collections Jean-Jacques Rousseau de Suisse au Registre de la Mémoire du Monde.

b. –

c. M. l'Ambassadeur Rodolphe Imhoof, Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO, Mme Madeleine Viviani, Secrétaire générale de la Commission suisse pour l'UNESCO, ainsi que M. Andreas Kellerhals, Directeur des Archives fédérales suisses, soutiennent pleinement cette candidature.